



La Ville de Clamart accueille plus de 410 enfants au sein de ses 8 crèches municipales. L'équipe de professionnels de la Petite Enfance (puéricultrices, psychologues, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture...) assure un encadrement sécurisant et efficace dans le cadre du projet éducatif défini par la Ville. La Ville recrute aujourd'hui :

Un agent polyvalent en crèche (F/H)

(Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux – Catégorie C)

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité de la directrice de l'établissement d'accueil, vous assurez les missions suivantes :

Dans le respect du projet pédagogique de l'établissement :

- Préparer les repas des enfants accueillis dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité :
 - o Relever les températures du réfrigérateur et des plats
 - o Mettre en chauffe les appareils ménagers et les plats
 - o Préparer les chariots des repas selon les unités
 - o Préparer le goûter
 - o Entretien de la vaisselle et rangement, nettoyage des biberons

- Entretien des locaux (sols, mobiliers, sanitaires, extérieurs) :
 - o Ranger les réserves, réceptionner les livraisons
 - o Entretien du linge de la crèche (lessive et rangement) et distribution dans les unités
 - o Faire fonctionner efficacement les différents appareils de la crèche (cuisine/lingerie) et veiller à leur entretien
 - o Gérer les stocks des produits d'entretien

- Participer à l'accompagnement des enfants à certains moments de la journée
- Participer aux réunions d'équipes
- En cas d'épidémie, renforcer les mesures d'hygiène
- Participer à des actions de formation

Votre profil

Une expérience similaire dans un établissement d'accueil du jeune enfant ou dans les écoles est indispensable. Connaissance et application des règles HACCP et des règles d'entretien des locaux, du linge et de l'utilisation des produits d'entretien.

Apprécier le travail dans un milieu d'accueil du jeune enfant, organisé(e), autonome, responsable, capacité d'adaptation, respect du secret professionnel, ponctuel(le).

Vos conditions de travail

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Temps plein (39 heures par semaine) : horaires variables selon les structures (amplitude horaire : 7h30 – 19h00)

25 jours de congés annuels + 23 jours d'ARTT

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CIA + participation employeur à une mutuelle et/ou un contrat de prévoyance

CNAS (Comité National d'Action Sociale) + Clam'Ass'Ter

Formations continues (formations individuelles, collectives, accompagnement à la VAE...)

Possibilité d'évolution !

Conformément au principe de non-discrimination issu du Code du travail et dans le cadre de sa politique inclusion et diversité, la Ville de Clamart étudie, à compétences égales, toutes les candidatures, quel que soit le genre, le handicap ou l'origine.

Merci d'adresser **vos candidatures (CV + lettre de motivation)**

A l'attention de M. le Maire, de préférence par mail : villedclamart-538146@cvmail.com

Ou par courrier : Hôtel de Ville – Direction des ressources humaines – Place Maurice Gunsbourg – 92140 Clamart